

CFA du Supérieur

Mandat régional

Rôle

Le CFA du supérieur est centre de formation dit « hors mur » qui a associé le monde consulaire et universitaire.

Les missions du conseil de perfectionnement du CFA du supérieur sont :

- d'assurer la cohérence de l'offre de formation en apprentissage de l'enseignement supérieur
- de proposer l'ouverture ou la fermeture de formations en apprentissage en fonction des besoins du marché de l'emploi
- d'assurer l'équilibre financier du dispositif avec la contribution du Conseil régional
- de mettre en place des actions visant le développement et l'amélioration de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur.

Composition

1 siège titulaire MEDEF Bourgogne

Durée

36 mois

Renouvellement

Mars 2019

Informations complémentaires sur la tenue des réunions

AG : 1 fois par an

CA 2 fois par an

Lieu : Dijon